



Ensemble CFTC / SNT CFE CGC
"La force d'un collectif,
l'énergie de chacun"



LA MINUTE ÉLECTIONS PRO

Juin 2026

GAZETTE spéciale élections professionnelles n°3



Cher(e)s Collègues,

Chaque jour, vos conditions de travail, votre organisation de service ou encore votre parcours professionnel évoluent.

Ces décisions ne sont pas prises au hasard : elles passent par des instances où siègent des représentants du personnel.

Du 3 au 10 décembre 2026, vous aurez la possibilité de choisir celles et ceux qui porteront votre voix, à l'occasion des élections professionnelles.

Il est temps de vous rappeler pourquoi votre voix devra compter, et pourquoi en quelques minutes de vote, vous pourrez décider des conséquences qui vous concernent pour les 4 années qui suivront !

À travers cette troisième gazette, nous vous proposons de vous résumer notre position sur la défense du pouvoir d'achat

Voter, c'est peser. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider.



LE POUVOIR D'ACHAT FINALEMENT C'EST QUOI ?



Le pouvoir d'achat, c'est ce qui permet réellement de vivre avec notre salaire : la quantité de biens et de services que nous pouvons acheter avec nos revenus.

Ce n'est donc pas seulement ce que l'on gagne, mais ce qu'il nous reste une fois les dépenses incontournables payées (logement, énergie, transport, alimentation, assurances ...).

Aujourd'hui, ce pouvoir d'achat est sous pression. L'inflation durable, la hausse des prix de l'énergie et des carburants, et les tensions internationales — notamment liées aux conflits au Moyen-Orient — pèsent directement sur le budget des ménages.

Résultat : à salaire égal, on vit moins bien qu'avant.

Parler de pouvoir d'achat, ce n'est donc pas abstrait :

C'est parler de conditions de vie, de reconnaissance du travail, et de justice sociale au quotidien.

C'est pour cela que nous voulons en faire un des sujets principaux de notre action syndicale !

EN QUOI SOMMES NOUS DIFFÉRENTS DES AUTRES SYNDICATS À CE SUJET ?

Nous nous différencions au travers de revendications sensées, non démagogues, et méthodiques, portant non seulement sur les rémunérations mais aussi sur des actions aux conséquences indirectes sur le pouvoir d'achat.

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

DES MESURES IMMÉDIATES SUR LES
RÉMUNÉRATIONS

P 2

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE LES
DÉPENSES CONTRAINTES

P 3

PORTRAITS

P 4

ENSEMBLE CFTC CFE CGC

2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille 04 91 14 56 80 / 07 61 02 11 30 ensemblecgccftc@gmail.com

DES MESURES IMMÉDIATES SUR LES RÉMUNÉRATIONS

**NOUS VOULONS NOUS BATTRE POUR OBTENIR LA GARANTIE
D'UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉQUITABLE**

1/ Un régime indemnitaire transparent et équitable

- Un régime indemnitaire lisible et compréhensible par tous
- Le respect d'un principe simple : à fonctions équivalentes, régime indemnitaire équivalent ;
- Une meilleure adéquation entre missions exercées et niveau de rémunération ;
- Une concertation annuelle sur les évolutions indemnitaires ;
- Des procédures de recours simplifiées, avec des délais raisonnables et des décisions motivées et transparentes, ainsi qu'un examen collégial incluant un avis consultatif des représentants du personnel ;
- La publication de données anonymisées : moyennes et médianes et comparaisons entre métiers et filières.



2/ Une rémunération plus juste pour les contractuels

- L'harmonisation des rémunérations entre contractuels à situation comparable ;
- Une convergence progressive avec les titulaires lorsque les fonctions et l'expérience sont équivalentes ;
- La reconnaissance des compétences réellement exercées.



3/ Favoriser les parcours professionnels

- Développement massif de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ;
- Accompagnement vers les concours pour sécuriser les parcours ;
- Fin des situations où des agents occupent durablement des fonctions supérieures sans reconnaissance statutaire.



4/ Des mesures financières immédiates

- Augmentation du titre restaurant au plafond légal
- Transparence et amélioration des heures supplémentaires et des astreintes, avec réduction des délais de paiement de celles-ci...
- Le remboursement des frais engagés pour le compte de l'administration (ex: utilisation de son véhicule personnel pour exercer ses missions ...)

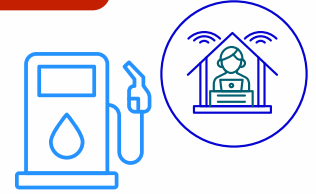


DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES CONTRAINTES

NOUS VOULONS NOUS BATTRE POUR RÉDUIRE VOS DÉPENSES :

Adapter le travail aux réalités économiques :

- L'application automatique du télétravail ou des compensations pour ceux qui n'ont pas accès au télétravail en cas de hausse des coûts de transport ;
- Le remboursement des frais occasionnés par l'utilisation d'un véhicule personnel pour travailler ;
- Des horaires élargis et flexibles pour limiter les temps de trajet, et donc les dépenses de carburant.



Mieux organiser le temps de travail

- Expérimentation de la semaine de 4 jours, sur la base du volontariat : Objectif : améliorer le pouvoir d'achat indirect et la qualité de vie ...



Soutenir la santé et la protection sociale

- Augmentation de la participation employeur pour la mutuelle et la prévoyance .

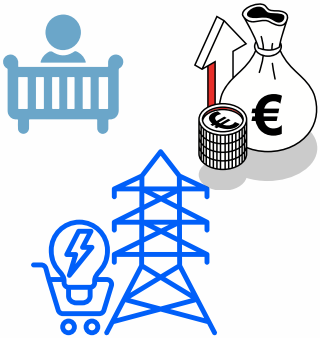


Faciliter les déplacements

- Renforcement du forfait mobilités durables ;
- Aides au transport et au covoiturage.



NOUS VOULONS NOUS BATTRE POUR ALLER PLUS LOIN EN FAVEUR DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT :



- La mise en place de primes exceptionnelles en période d'inflation ;
- La création d'un fonds de soutien pour les agents en difficulté ;
- Le développement de l'action sociale : accès facilité aux crèches, aides au logement, activités sportives et culturelles à moindre coût ;
- Des partenariats pour réduire les dépenses du quotidien : énergie, assurances, achats groupés .

NOTRE MÉTHODE

Dialogue, transparence, résultats

Nous nous engageons à :

- Porter vos revendications avec détermination
- Obtenir des avancées concrètes
- Rendre compte régulièrement des négociations



NOTRE PRIORITÉ : VOUS

- Défendre votre pouvoir d'achat,
- Reconnaître votre engagement,
- Construire une collectivité plus juste.



ENSEMBLE, AGISSONS POUR DES MESURES CONCRÈTES ET ÉQUITABLES !!!



CHLOÉ BEECKMANS

J'ai intégré la Mairie de Marseille en 1996 en qualité d'Auxiliaire de Vie scolaire à la Direction des Personnes Handicapées, puis j'ai été coordonnatrice du dispositif des A.V.S. Grâce à un cursus de Droit et à des formations professionnalisantes, j'ai accédé à différents postes.

Depuis, mon engagement pour le service public n'a jamais faibli. J'ai travaillé dans l'événementiel et les subventions pour la même Direction.

J'ai obtenu le grade de Rédacteur Principal de 2ème classe grâce à l'examen professionnel en 2020. J'occupe actuellement un poste de Chargée de Gestion Commande publique au sein de la Direction de la Santé et de l'Inclusion et j'ai la chance de travailler avec une équipe investie et humaine.

Mon parcours au sein de la collectivité a évolué au fil des années et est marqué par un engagement constant pour le service public et le bien commun.

J'ai toujours compris qu'un environnement professionnel serein permet un travail de qualité. Ces différents postes occupés m'ont permis de développer une vision globale des enjeux de notre collectivité.

J'ai rejoint le syndicat Ensemble CFTC CFE CGC en 2019 convaincue par une amie. Ce syndicat porte des valeurs de solidarité, de bienveillance, d'entraide, de justice et d'honnêteté.

Mon expérience syndicale sur le terrain au côté de mes partenaires et au contact des agents me permet de mieux comprendre les besoins du personnel et de porter sa voix.

L'écoute et l'action sont essentielles pour faire avancer des situations même les plus complexes. Pour moi, le travail de délégué c'est du discernement, prendre en compte, rendre compte et enfin de trouver des solutions.

Chacun doit être vigilant et veiller à un fonctionnement respectueux au sein de notre administration. Chaque réponse n'est pas toujours satisfaisante, néanmoins il faut toujours garder espoir et ne pas renoncer.

Le manque de dialogue social crée un climat de méfiance, de frustration et même parfois de souffrance. Un dialogue social efficace doit aboutir à des accords concrets pour un meilleur fonctionnement de l'administration.

Ensemble faisons avancer les choses !



MARC DONNET

Après 10 années dans le secteur privé au sein de plusieurs SSII (Sociétés de Services en Ingénierie Informatique), j'ai rejoint la Ville de Marseille en tant que technicien contractuel en 2001.

Après plusieurs années en CDI, j'ai réussi le concours de technicien, et gravi les échelons pour être aujourd'hui ingénieur.

Depuis mon arrivée au sein de la Direction des Systèmes d'information, j'ai toujours occupé des postes techniques dans différents services.

Je suis aujourd'hui administrateur réseaux informatiques et j'ai en charge les différents réseaux radio existants à la Ville.

Cette double expérience (privé / public, contractuel / titulaire) me donne une vision concrète des réalités du terrain.

Au fur et à mesure des années, je me suis tout naturellement tourné vers le syndicat SNT CFE-CGC et son union « ENSEMBLE » avec la CFTC.

Les valeurs proposées correspondent aux idées et convictions que je partage d'un engagement syndical, c'est-à-dire la défense des intérêts des agents, la primauté de l'intérêt général sur l'intérêt personnel, faire évoluer les conditions de travail pour tous.

Que vous soyez encartés ou non « Ensemble » sera toujours là pour vous défendre.

Je suis prêt à m'engager une nouvelle fois avec eux pour l'intérêt du collectif.

**Alors peu importe votre parcours
professionnel, votre catégorie,
rejoignez-nous, pour que nous soyons «
Encore » plus forts !**

Retrouvez nous dans le prochain numéro de la "Minute élections pro", ce que nous défendons pour vos conditions de travail